

Division appui technique international

Constance Torelli



La Coopération : une des missions fondamentales de l'Insee

Engagement historique en matière de coopération technique internationale

- Participation à la politique française de développement :

- priorité à l'Afrique (Pays Afristat)
- appui aux pays en sortie de crise (Côte d'Ivoire, Haïti)

- Contribution :

- à l'édification de l'espace statistique européen (pays candidats et candidats potentiels) : Macédoine, Serbie, Turquie, Albanie
- à la politique européenne de voisinage : au sud (Maghreb, Palestine), à l'est (Ukraine) + Russie

- Appui aux Collectivités d'outre mer (en lien avec la mission de coordination statistique)

Les domaines d'intervention

- Tous domaines, mais plus particulièrement :
 - Comptabilité nationale
 - ❖ ERETES (outil d'élaboration des comptes)
 - ❖ Modélisation et analyse conjoncturelle
 - Statistiques d'entreprises
 - Enquêtes ménages, statistiques régionales
 - Méthodologie (sondages, collecte multi-mode, traitement des données, confidentialité...)
- La comptabilité nationale, la conjoncture et les statistiques d'entreprises : près de 80% des actions en 2017.

Les formes d'intervention : à géométrie variable

- Missions d'appui technique dans les pays
- Visites en France : accueil de délégations étrangères
- Animations de séminaires/d'ateliers régionaux (Afristat...)
- Formations en France ou dans les pays bénéficiaires
- Appui à distance
- Participation à des groupes de travail
 - intégration du secteur informel dans les comptes nationaux
 - statistiques de la gouvernance (groupe de Praia)

L'équipe

- Dominique Francoz : chef de division
- 3 responsables de programmes:
 - Georges Bourdallé : pays méditerranéens, Palestine
 - Serge Darriné : pays de l'Europe de l'Est et d'Asie
 - Constance Torelli : Afrique sub-saharienne, Haïti, COM
- 2 experts techniques:
 - Jean-Samy Aziz et Sophie Bourrel : comptabilité nationale – ERETES

Tous les membres de l'équipe sont susceptibles de fournir de l'expertise dans leur champ de compétence (statistiques sociales, statistiques d'entreprises, nomenclatures et CAPI, comptes nationaux et techniques rédactionnelles/publications)

Hors division : Marie-Pierre Caillebot (logistique)

Les financements

Trois grandes catégories de financement

- Budget de coopération de l'INSEE (bilatéral)
- Financement d'institutions internationales (Commission Européenne, FMI, Banque Mondiale, ONU...)
 - Appels d'offres
 - Demandes ponctuelles
- Demandes ponctuelles sur financement propre des bénéficiaires (pays ou organisations internationales)
 - INS étrangers (Corée, Chine,..)

Exemples de projets sur financement multilatéral

- **Projet Panafricain (2016-2019)**

Insee membre du consortium mené par Expertise France

Réécriture d'ERETES pilotée par l'Insee en lien avec Eurostat

Formation sur les comptes nationaux et les statistiques sociales (ODD : objectifs de développement durable).

- **Jumelage avec Statistique Tunisie (2016- 2018) : « Modernisation de l'appareil statistique tunisien »**

Chef de projet : D. Francoz.

L'institut italien (Istat) est partenaire du jumelage avec l'institut lituanien

Plusieurs lots : gouvernance de l'INS, qualité, statistiques régionales, comptabilité nationale...

AFRISTAT : Observatoire statistique et économique d'Afrique subsaharienne

Créé en 1996 avec le soutien de la France

Siège est à Bamako (Mali), une vingtaine d'experts quasi tous africains

Mission : contribuer au développement des statistiques économiques et sociales dans les pays francophones d'Afrique sub-saharienne.

Son budget est abondé par les vingt deux États membres et la France

L'action d'Afristat est double : soutien aux statistiques de base pour les pays les moins avancés et adoption de méthodes plus récentes pour les autres.

L'appui de l'Insee consiste à mettre son savoir-faire au service d'Afristat dans l'élaboration de méthodologies communes et à contribuer à leur mise en œuvre, ainsi qu'à organiser et co-animer des séminaires.

Séminaire Afristat – Insee

Séminaire co-organisé avec Afristat chaque année en juillet sur un thème différent, destiné aux statisticiens francophones d'Afrique subsaharienne, de la région du Maghreb et de Haïti. Public : en moyenne 25 participants

- **2018** : Les statistiques agricoles et de l'environnement liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
- **2017** : Répertoires d'entreprises et Classifications économiques
- **2016** : Confidentialité des données statistiques et techniques d'anonymisation des micro-données
- **2015** : Valorisation et l'Utilisation des Données du Recensement Général de la Population pour le Suivi des Objectifs de Développement Durable
- **2014 et 2013** : méthodologie révisée des indicateurs conjoncturels d'activité et mise en oeuvre dans les Etats membres d'Afristat

Cartographie de l'appui en comptabilité nationale

Les formes d'intervention

- Formations Eretes :
 - avancée et experts Eretes
 - nouveaux cadres (DOM-COM + Maghreb)
- Animations d'ateliers régionaux (Afristat...)
- Missions techniques dans les pays
- Appui à distance
- Participation à des groupes de travail
 - intégration du secteur informel dans les comptes nationaux
 - outil de séries longues dans Eretes ...

En amont travail important autour de Eretes :

Spécifications, comités directeurs, comités techniques...

La lettre de la coopération de l'Insee et Stateco

Newsletter :

<https://www.insee.fr/fr/information/2116900>

Revue STATECO :

<https://www.insee.fr/fr/information/2116798>



Parution du n° 111 de la revue Statéco sur l'état de la comptabilité nationale en Afrique de l'Ouest

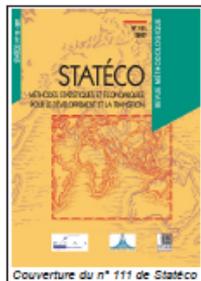
À l'occasion du 16^e colloque de l'Association de comptabilité nationale, qui s'est tenu à Paris du 7 au 9 juin 2017, un numéro spécial de la revue Statéco paraîtra en juillet 2017.

Il dresse un état des lieux de la comptabilité nationale en Afrique de l'Ouest et décrit notamment l'apport d'Ereates, outil d'aide à l'élaboration des comptes nationaux adopté par de nombreux pays de cette région.

On apprend également dans ce numéro que depuis une dizaine d'an-

nées, la situation en matière de comptabilité nationale s'est considérablement améliorée dans la quasi-totalité des pays membres d'Afristat.

La revue Statéco, coéditée par l'Insee, Afristat et Dial, est accessible en ligne sur le site de l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/information/2116798>).



Couverture du n° 111 de Statéco

Sortie du numéro 112 de la revue Statéco

Le numéro 112 de la revue Statéco vient de paraître.

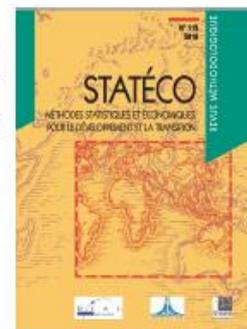
Les six articles proposés, centrés sur l'Afrique, abordent principalement les questions d'inégalités, notamment au Cameroun dans le domaine de la santé et de l'emploi.

Une étude sur la vulnérabilité des ménages ruraux à Madagascar est également proposée, décrivant un dispositif original mis en place depuis 1995.

Enfin, les politiques de réduction des inégalités promues par l'Agenda 2030 sont analysées et leurs insuffisances débattues.

Cette revue est coéditée par l'Insee⁵, Afristat⁶ et Dial⁷.

5 - <https://www.insee.fr/fr/information/3663071>
6 - <http://www.afristat.org/stateco>
7 - <http://www.dial.ird.fr/publications/stateco>



Le dépliant sur les ODD

Liste des objectifs de développement durable (ODD)

-  **ODD 1** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
-  **ODD 2** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.
-  **ODD 3** Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.
-  **ODD 4** Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
-  **ODD 5** Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
-  **ODD 6** Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.
-  **ODD 7** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.
-  **ODD 8** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
-  **ODD 9** Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
-  **ODD 10** Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.
-  **ODD 11** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
-  **ODD 12** Instaurer des modes de consommation et de production durables.
-  **ODD 13** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
-  **ODD 14** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
-  **ODD 15** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
-  **ODD 16** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.
-  **ODD 17** Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat.

L'agenda 2030 pour le développement durable

En 2015, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté 17 objectifs de développement durable (ODD), à la fin d'un long cycle de négociations internationales ayant fait suite à une large consultation planétaire. Ces objectifs universels fixés à l'horizon 2030 couvrent les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale.

Les progrès seront mesurés chaque année à travers le suivi des 17 ODD déclinés en 169 cibles, auxquelles est associée une liste de 244 indicateurs (232 sans double compte), validée par la Commission statistique de l'ONU de mars 2017 et révisable en 2020 et 2025.

▶ **Au niveau international**, le suivi des ODD est organisé sur la base d'indicateurs mondiaux calculés par les agences onusiennes à partir des données transmises par les pays. Un rapport annuel sur les ODD est établi par le Secrétaire général des Nations unies.

La sélection de ces indicateurs et leur mise en œuvre est assurée par un groupe statistique *l'Inter-Agency and Expert Group on Sustainable Development Goal (IAEG-SDGs)*, dont la France est membre actif. Il a en charge notamment la mise au point d'un protocole permettant de transférer les indicateurs d'une catégorie à une autre.

▶ **Au niveau européen**, l'agenda 2030 est cohérent avec la stratégie de la Commission européenne (« Europe 2020 » et au-delà) en faveur d'une croissance intelligente, soutenable et inclusive. Eurostat poursuivra son évaluation des progrès réalisés dans l'Union européenne et adaptera ses indicateurs de développement durable aux politiques élaborées par l'UE en réponse aux objectifs fixés au niveau mondial. Un rapport statistique sera produit chaque année par Eurostat sur la base d'une liste de 100 indicateurs reprenant pour moitié la liste des indicateurs mondiaux.

▶ **En France**, la gouvernance de la mise en œuvre des objectifs est organisée par le ministère de la Transition écologique et solidaire (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/ODD>) et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'évaluation s'appuiera sur une déclinaison nationale des indicateurs mondiaux. Une concertation est engagée sous l'égide du **Conseil national de l'information statistique (Cnis)** pour sélectionner les indicateurs pertinents pour le suivi national de la mise en œuvre des ODD et proposer le cas échéant des indicateurs additionnels. Le suivi des indicateurs nationaux sera coordonné par l'Insee (cf. plus haut).

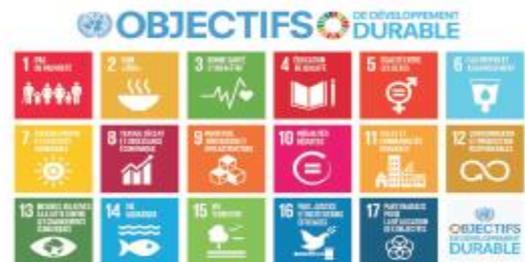
La France s'est portée volontaire pour présenter un premier rapport « Agenda France 2030 ». Piloté par la commissaire générale au développement durable, la déléguée interministérielle au développement durable, le rapport a été présenté au Forum politique de haut niveau pour le développement durable de juillet 2016 à New York.



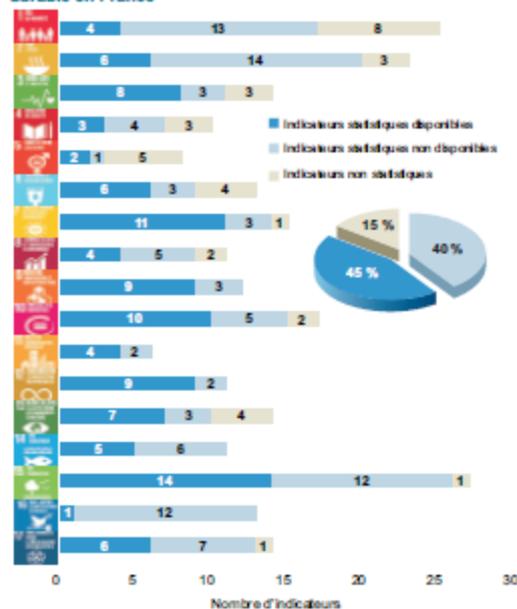
Institut national de la statistique et des études économiques
www.insee.fr



Les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable en France



Disponibilité des indicateurs par objectif de développement durable en France



Pour comprendre

Les **indicateurs statistiques disponibles** sont produits et diffusés au niveau national dans une version exacte ou approchée. Il s'agit des indicateurs collectés et regroupés dans le tableau de bord mis à disposition sur le site Infomet de l'Insee en mars 2017.

Les **indicateurs statistiques non disponibles** n'ont pas été collectés pour plusieurs raisons :

- des indicateurs non produits actuellement mais qui pourraient l'être à court-moyen terme en précisant leur définition (par exemple, l'indicateur 16.1.2 Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants par sexe, âge et cause) ;

- des indicateurs qui ne peuvent pas être calculés pour le moment en raison de la complexité à les construire (par exemple, l'indicateur 11.7.1 Proportion moyenne de la surface urbaine construite consacrée à des espaces publics, par sexe, âge et situation au regard du handicap) ;

- des indicateurs non pertinents pour la France car notamment la cible est déjà atteinte (par exemple, l'indicateur 16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enrégistrés par une autorité d'état civil, par âge) ;

Les **indicateurs non statistiques** ne relèvent pas de la statistique mais plutôt de la mise en œuvre des politiques publiques (par exemple, les indicateurs 3.d.1 Application du Règlement sanitaire international (RSI) et préparation aux urgences sanitaires).

Le rôle de l'Insee

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) assure pour la France la coordination des travaux statistiques relatifs aux indicateurs au sein du système statistique public pour le suivi mondial et national des objectifs de développement durable (ODD).

L'Insee a réalisé avec l'ensemble des services statistiques des ministères une cartographie donnant un premier aperçu de la disponibilité, actuelle ou à venir, des indicateurs en France.

Une première liste de 109 indicateurs disponibles au niveau national, dans une version exacte ou approchée des indicateurs attendus au niveau international, a été collectée et mise à disposition en mars 2017 sous forme d'un tableau de bord sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964>

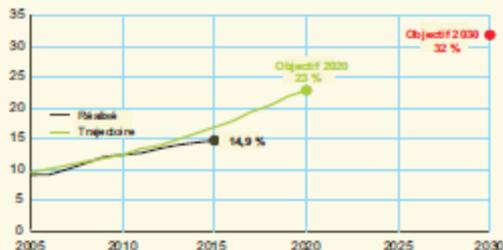
Ces indicateurs couvrent la totalité des 17 objectifs de développement durable. Leur dernière valeur connue et leur évolution au cours des années passées sont proposées. D'autres indicateurs viendront progressivement compléter ces premiers indicateurs pour couvrir l'ensemble des enjeux des objectifs de développement durable.

L'Insee et le SDES (Service de la donnée et des études statistiques, Ministère de la Transition écologique et solidaire) produisent à eux deux la moitié de ces indicateurs.

Illustration 1

Cible 7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
Indicateur 7.2.1 : Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie, de 2005 à 2015 et trajectoire prévue pour atteindre l'objectif de 2020



Champ : métropole et DOM.
Le plan national d'action en faveur des énergies renouvelables (PNA ENR), prévu par la directive, propose une trajectoire annuelle entre 2005 et 2020 pour atteindre l'objectif 2020. Un nouvel objectif est introduit par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte pour 2030.
Note : consommation finale brute d'énergie : consommation des utilisateurs finals (y compris les pertes de réseaux, ainsi que l'électricité et la chaleur consommées par la branche énergie pour la production d'électricité et de chaleur). Toutes les données ont été comptabilisées selon le mode de calcul défini par la directive ENR 2009/28/CE.
Source : SDES, bilan de l'énergie (réalisé) et PNA (trajectoires).

Illustration 2

Cible 8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
Indicateur 8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation (NEET : neither in employment, education or training).

Part des jeunes non scolarisés et sans emploi ni en formation (NEET) parmi les 15-24 ans depuis 2010, en France



Champ : France métropolitaine (jusqu'en 2013, France entière (hors Mayotte) à partir de 2014).
Lecture : en 2015, 12 % des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation.
Note : ruptures de série en 2013 en raison du changement du questionnaire.
Concepts : emploi au sens du Bureau International du Travail ; NEET = ni en emploi, ni en formation formelle ou non formelle.
Source : Insee, Enquête européenne sur les forces de travail dans l'UE (EFT-UE).

Le classement des indicateurs par catégorie de l'ONU

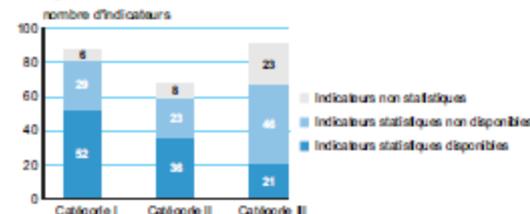
Au niveau international, les indicateurs sont classés en 3 catégories :

Catégorie I : Indicateur conceptuellement clair, méthodologie établie et standardisée à l'international, données régulièrement produites par les pays ;

Catégorie II : Indicateur conceptuellement clair, méthodologie établie et standardisée à l'international, données produites de manière ponctuelle ou inexistantes ;

Catégorie III : Indicateur pour lequel il n'y a pas de méthodologie standardisée ou dont la méthodologie est en train d'être testée/élaborée.
Cette classification sera révisée chaque année en fonction des développements méthodologiques. Seuls les indicateurs classés en **catégorie I**, éventuellement ceux en **catégorie II**, seront collectés pour le rapport mondial.

Disponibilité des indicateurs en France selon le classement par catégorie de l'ONU



Champ : 244 Indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.
Sources : Insee, Collecte des indicateurs statistiques nationaux pour le suivi des ODD, mars 2017 ; ONU, Classification par catégorie révisée du 20 avril 2017.

Merci de votre attention